



Budget présenté à la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 à la salle Narcisse Tremblay au 568 rue Principale



Citoyens, citoyennes de la Municipalité de Colombier, le Conseil a adopté, mardi 20 décembre 2022, les prévisions budgétaires et les faits saillants pour l'année 2023.

Le budget 2023 sera de : **2 633 242 \$**

Taxes municipales

- le taux de la taxe foncière **augmente de 0.04 sous pour être fixé à 1.58 \$**, du 100 \$ d'évaluation, soit une augmentation de 2.4 % pour l'année 2023;
- le tarif d'aqueduc demeure à 185\$ pour une résidence et de 215 \$ pour un commerce;
- le tarif d'égout augmente de 25 \$, soit à 184 \$ pour une résidence et de 194 \$ pour un commerce ;
- le taux d'intérêt demeure à 10% sur les arrérages de taxes et la facturation diverse.

Déneigement

- le tarif pour le déneigement des chemins du Cap-Colombier et de l'Anse-au-Sable demeure à 275.00 \$

Ordures

- Le tarif pour les ordures **augmente également de 70 \$** pour passer à 285.00 \$ pour une résidence, à 220 \$ pour un multilogement et de 196 \$ pour une résidence secondaire;
- Pour le tarif des ordures pour les commerces (ICI), il est établi comme suit :
((volume annuel d'ordures de l'utilisateur X coûts au litre) + coût de base) + coût des levées supplémentaire.

Voici les prévisions budgétaires pour l'année 2023

REVENUS	
Taxe foncière	562 461
Eau	44 750
Égouts	14 000
Matières résiduelles	132 010
Déneigement chemin du Cap-Colombier et Anse-au-Sable	16 175
Total	769 396
École primaire et secondaire	23 656
Péréquation	342 160
Terre publique	55 914
Total	421 730
Location d'espace	6 420
Intérêts arriérés de taxes	4 000
Vente de matériels	100
Abonnement bibliothèque	250
Licences et permis	1 500
Droit mutations immobilières	5 000
Total	17 270
Caureq	1 275
Autres revenus	4 000
Total	5 275
Subvention agente de développement de la MRC	30 000
Réseau routier	245 597
TECQ	943 974
Surplus accumulé non affecté	200 000
Total	1 419 571
Grand total	2 633 242

DÉPENSES	
Administration générale	429 650
Sécurité publique	138 195
Déneigement – voirie – éclairage des rues	332 100
Hygiène du milieu (eaux, égout, ordures)	234 560
Aménagement, urbanisme et développement	277 684
Loisirs et culture	33 863
Logement social	8 016
Dépense TECQ	1 115 224
Immobilisations	63 950
Total	2 633 242

Le rôle d'évaluation pour 2023 est de :

	Valeur imposable	Valeur non imposable	Totaux
Terrains	8 397 200	2 552 000	10 949 200
Bâtiments	27 201 600	2 859 400	30 061 000
Immeubles	35 598 800	5 411 400	41 010 200

Milaine Charron
 Directrice générale et secrétaire-trésorière
 Municipalité de Colombier